

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK
Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom
Band: - (1942)
Heft: 997

Artikel: Un succès de la démocratie suisse
Autor: Béguin, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-686638>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

building industry. The increasing difficulty in obtaining iron has caused a revision of this project, by using wood instead of iron. According to the calculation of the Architects and Constructural Engineers, the execution in ram-concrete and wood should be more economical than the construction which was in use up to now. Instead of the previously calculated 350 tons of building iron necessary for this particular building, only 32.5 tons are required by the new method. Entirely new, and up to the present never previously applied, will be the roofing over in wood, without any support and with a span of 44 metres.

The articles produced by our textile industry and the efforts which are being made to be ready for the post-war period by the employment of the latest scientific methods are being brought home to our people by the establishment of "textile days." The Swiss textile industry employs about 100,000 people; the production has as a general rule exceeded the demands of the home market. Geneva is having its textile days this month and it will be Zurich's turn next month.

The accounts of Swiss Bank Corporation for 1941 show net profits, including the carry forward from last year, of Swiss francs 9,655,966, against 9,157,189f. for 1940. The total assets at the end of 1941 amounted to 1,370,094,424f. (1,366,071,396f.). It is proposed to pay a dividend of 4 per cent., the same as for the previous year. The carry forward will amount to 3,255,966f. (2,757,189f.).

UN SUCCES DE LA DEMOCRATIE SUISSE.

Le Dimanche, 25 janvier 1942, le peuple suisse a été appelé à se prononcer sur un projet de réforme constitutionnelle de la plus haute importance. Peu de temps avant la guerre, les socialistes, déçus de n'avoir pu faire élire l'un des leurs au gouvernement fédéral, avaient lancé une initiative populaire qui avait pour but de créer deux ministères nouveaux et de retirer au parlement le soin d'élire les conseillers fédéraux, pour le confier au peuple directement. Il était bien entendu, dans leur idée, que les deux sièges nouveaux leurs seraient attribués et qu'une campagne électorale vivement menée leur permettrait sans doute d'en obtenir un troisième.

Afin de réfuter par avance le plus d'objections possibles, les auteurs de l'initiative avaient pris toute une série de précautions et rédigé un texte relativement très détaillé. Bien que le nombre des sièges gouvernementaux dût être augmenté de sept à neuf, il était prévu qu'on ne pourrait pas choisir plus d'un conseiller fédéral dans le même canton. Il était précisé que l'on devrait tenir un compte équitable, dans la composition du gouvernement, des principales tendances politiques, ce qui revenait à prévoir pour l'élection du pouvoir exécutif une espèce de représentation proportionnelle. Les minorités linguistiques devaient, elles aussi, être équitablement représentées, en ce sens que la Suisse romande, italienne et romanche devraient en tout état de cause compter trois de leurs ressortissants au moins au sein du Conseil Fédéral. Enfin, pour faciliter l'élection et pour que les citoyens ne se trouvent pas en face d'une infinité de candidatures, le droit d'être élu était réservé aux citoyens suisses âgés de vingt ans qui se seraient assurés au préalable l'appui de 30,000 citoyens au moins.

Cette initiative était un produit d'avant-guerre. On pouvait se demander très sincèrement s'il était opportun de la soumettre au peuple et s'il ne convenait pas d'attendre le rétablissement de la paix pour modifier aussi profondément les règles qui président depuis près d'un siècle à l'élection du Conseil fédéral dont les membres, comme chacun le sait, sont désignés par l'Assemblée fédérale, c'est-à-dire par les deux conseils législatifs réunis. Mais, outre que les socialistes ont insisté pour que le souverain soit consulté dans les plus brefs délais, les milieux politiques de la majorité gouvernementale ont pensé qu'il était opportun de dissiper aussi rapidement que possible le malaise résultant de cette initiative : en effet, l'opposition pouvait prétendre que plus de 150,000 citoyens avaient demandé depuis longtemps la transformation du gouvernement et que l'équipe au pouvoir ne possédait plus la confiance du pays. Par ailleurs, il était plus que douteux que les socialistes fussent eux-mêmes très convaincus de l'excellence de leur thèse. Ils n'avaient pas proposé la création de deux ministères nouveaux pour améliorer le fonctionnement de la machine administrative ou pour décharger d'une tâche trop lourde certains chefs de départements. Ils n'avaient pas proposé non plus le remplacement de l'élection au deuxième degré par une élection populaire directe, pour que l'opinion du souverain eût une influence plus décisive sur la composition même du gouvernement. Leur entreprise était de pure opportunité politique. Ils avaient voulu se venger de ce que leurs candidats n'avaient pas été retenus par l'Assemblée fédérale. Comme on le dit de longtemps, la colère est toujours mauvaise conseillère.

En effet, il est tôt apparu que leur proposition n'était pas heureuse. L'élection directe par le peuple du gouvernement que l'on ne connaît pratiquement sous aucun régime démocratique, sauf dans d'apparentes démocraties dont les traits sont nettement dictatoriaux, aurait exposé des hommes qui doivent jouir d'un grand prestige, en particulier devant l'étranger, à la démagogie de certaines campagnes électorales. Celles-ci auraient duré des mois, en raison même de la procédure envisagée (cueillette de 30,000 signatures, vérification de celles-ci, organisation du scrutin, éventuellement deuxième tour, etc.) dont on pouvait prévoir que ses différentes phases exigeraient de huit à dix mois. Il faut dire aussi que les garanties offertes aux minorités linguistiques ne relevaient pas d'un sain fédéralisme, tel que nous l'entendons, mais d'une protection des minorités, de ce régime qui a empoisonné toute l'Europe de l'entre-deux-guerres. Enfin, outre que la proportionnelle gouvernementale serait un non-sens, parce qu'elle détruirait la cohésion d'une équipe gouvernementale laquelle doit être unie pour pouvoir agir, on pouvait craindre qu'elle ne ruinât la stabilité du pouvoir exécutif que nous considérons, à juste titre, comme un des plus beaux attributs de nos institutions démocratiques.

Ces raisons étaient sérieuses. Cependant il faut songer aux circonstances dans lesquelles l'initiative a été présentée au peuple. Nos lecteurs connaissent les difficultés actuelles de la Suisse. Chacun a des motifs d'être mécontent de son sort. Il est humain que l'on soit tenté de rendre le gouvernement responsable des difficultés quotidiennes, petites ou grandes. En un temps où la vie est réglementée dans ses moindres détails et où les libertés, publiques sont limitées dans l'intérêt supérieur du pays, l'occasion peut paraître

bonne de jouer un mauvais tour au gouvernement, comme on rosse les commissaires dans les comédies du théâtre-guignol. Les socialistes ne pouvaient-ils pas escompter le concours actif de tous les mécontents? C'est ce qu'on se demandait, non sans crainte.

Pourtant, le résultat a dépassé les prévisions les plus optimistes. C'est par 519,000 voix contre 250,000 et par les voix des vingt-cinq Etats confédérés unanimes que l'initiative socialiste a été repoussée. Non seulement, l'extrême-gauche n'a pas réussi à mobiliser toutes ses troupes, mais elle n'a pas séduit les mécontents. Au contraire, le gouvernement fédéral a reçu un témoignage de confiance qu'il ne pouvait pas rêver plus net et plus décidé. Il sort réconforté et consolidé de cette aventure. Le peuple suisse vient ainsi de donner une nouvelle preuve de sa belle maturité politique, a compris que les difficultés de l'heure sont imposées par des circonstances extérieures, que le gouvernement a fait tout son possible pour en limiter les conséquences et qu'il a en particulier eu le mérite insigne de nous conserver le privilège inappréciable de la paix, d'assurer le ravitaillement du pays et de prendre les mesures sociales qui s'imposaient. Recevoir ce satisfecit en un temps où chacun doit supporter des sacrifices (impôts, vie chère, longues périodes de service militaire, menace de chômage, etc.) cela est proprement admirable.

Surtout, le peuple suisse a montré qu'il ne confond pas sa démocratie traditionnelle avec les doctrines libertaires. Ils ne revendiquent pas tous les droits. Il n'estime pas être le dépositaire d'une sagesse souveraine et d'une clairvoyance sans défauts. Il sait que les libertés publiques et les droits populaires sont des garanties contre d'éventuels abus du pouvoir ou contre l'arbitraire gouvernemental. Mais il sait aussi que l'autorité, aussi forte que possible, est une garantie contre un abus de libertés individuelles, contre l'anarchie et contre le désordre. Il se rend compte, parce que il en a fait une longue expérience, que la liberté et l'autorité ne sont pas des termes antinomiques, mais deux éléments d'un équilibre, aussi indispensables l'un que l'autre. Il est attaché à son régime qui a fait ses preuves. Il n'en interprète pas les lois essentielles à la lumière de doctrines sans étroit contact avec la réalité. Les spéculations politico-philosophiques lui sont étrangères. Pour juger de toutes choses, il s'en remet à son bon-sens. Il est conservateur, parce qu'il apprécie ce qu'il connaît, tout en se méfiant des aventures, si séduisantes que soit le jour sons lequel on les lui présente.

On peut donc dire que ce vote est un événement heureux à tous égards. Il faut attendre maintenant de la sagesse des vainqueurs de cette journée qu'ils ne triomphent pas avec indécence, du loyalisme des vaincus que leur déception ne les repousse pas dans les voies d'une opposition systématique. Nous avons besoin d'union. Nos débats ne doivent pas dégénérer en querelles. Si l'on songe que la campagne plébiscitaire s'est déroulée sous le signe d'une exceptionnelle modération, accordée aux circonstances présentes, on peut être assuré que majorité et opposition sauront se rendre la main. Nous ne nous le dissimulons pas: si les chefs socialistes ont fait un erreur, la classe ouvrière ne doit pas en supporter les conséquences. Elle doit rester associée à l'œuvre commune et attendre pour un prochain avenir la collaboration qu'elle désire. qui est dans l'intérêt supérieur du pays et que ses chefs ont eu le tort de vouloir extorquer. (Pierre Béguin.)

EIDGENOESSISCHE VOLKSABSTIMMUNG VOM 25. JANUAR, 1942.

Von Dr. H. BÜCHI, Basel.

Soll die Demokratie, die Volksabstimmung, in Kriegszeit sistiert werden oder nicht? Die Frage taucht immer wieder auf. Viele Gründe lassen sich dagegen anführen, und es sind gerade die verantwortungsbewussten Bürger, die sich die Frage vorlegen. Die internationale Lage und die Situation der Schweiz selber widerraten den langsamen Weg der Volksbefragung, und die Aufpeitschung der Gegensätze und der politischen Leidenschaften, die solche Abstimmungen zur Folge haben, harmonisiert schlecht mit der Notwendigkeit des Zusammenschlusses, der Zusammenarbeit und der Einigkeit nach Aussen und Innen. Auf der andern Seite kann erwidert werden, dass die Schweiz ja selber nicht im Kriege sei, dass die dringlichen Aufgaben durch den bevollmächtigten Bundesrat gelöst werden und dass durch Volksentscheide wirksam innern Spannungen und Aufstauungen von Unzufriedenheit begegnet werden kann. Und schliesslich soll die Demokratie ja nicht bloss für die Schönwetterperiode taugen.

Jedenfalls, diese Demokratie funktioniert praktisch, in der Gemeinde, im Kanton und im Bund. Und sie funktioniert nicht schlecht. Das darf nach der eidgenössischen Volksabstimmung vom 25. Januar über die Volkswahl des Bundesrates und die Erhöhung seiner Mitgliederzahl von 7 auf 9 wohl gesagt werden. Das "Jahr der Bewährung," von dem der neue Bundespräsident, Herr Etter, sprach, hat nicht schlecht begonnen.

Um was ging es? Um eine sozialistische Initiative, welche mit 157,000 Unterschriften kurz vor Kriegsausbruch, am 29. Juli 1939, eingereicht worden war. Das eigentliche und offen zugegebene Ziel der Initiative war, den Sozialisten den Eintritt in den Bundesrat zu verschaffen, also der bisher grössten Oppositionspartei. Mit der Schwenkung der Sozialdemokratie zu Demokratie und Vaterland machte sich bei dieser Partei immer stärker der Wille geltend, einen Anteil an der Bundesregierung zu erhalten, nachdem ein erster Vorstoss, im Jahr 1929 durch das eigene sozialistische Verhalten missglückt war. Allein alle Versuche der letzten Jahre, in das Bundeshaus vorzudringen, schlugen fehl, obgleich nach jener Bekehrung immer grössere Kreise des Bürgertums zur Ansicht kamen, es liege im Landesinteresse, die grosse sozialistische Gruppe zur Mitverantwortung heranzuziehen. Infolgedessen kam in der sozialistischen Partei der Wille obenauf, sich den Eintritt in den Bundesrat auf dem Initiativweg zu erzwingen.

Der Gedanke, es auf dem Wege der Volkswahl des Bundesrates zu versuchen, war nicht neu. Es war der Weg, der seit der Begründung des Bundesstaates im Jahr 1848 von jeder Oppositionspartei als populäres Unternehmen immer wieder in Erwägung gezogen worden ist. Im Jahr 1900 gab es, durch die damals noch oppositionell eingestellte katholisch-konservative Partei veranlasst, sogar eine erste Volksabstimmung, wobei allerdings die Initiative nur 145,936 Ja gegen 270,502 Nein und 8 Ständestimmen auf sich vereinigte.

Hauptsächlich aus taktischen Gründen erhielt die neue sozialistische Initiative eine Form, die freilich zum vornherein eine starke Gegenfront auf die Beine